

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA RÉFORME DES CONSEILS DE GUERRE

Par qui seront choisis les jurés militaires

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Briand...

LE CHANT DE L'INTERNATIONALE

L'ordre du jour appelle le deuxième tour de scrutin sur l'urgence de la proposition de résolution...

La réforme des Conseils de Guerre

On reprend la discussion de l'article 3 du projet de loi portant réforme des Conseils de guerre...

M. LEBLANC. — J'ai l'honneur de présenter un amendement, tendant à ajouter à l'article 3 un nouveau paragraphe...

M. LEBLANC. — Il s'agit de ne pas permettre à la police de s'introduire dans les tribunaux militaires...

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

LES BALLONS ALLEMANDS N'ATTEINDRONT PLUS EN FRANCE

Berlin, 18 mai. — A la suite des incidents récents, provoqués par de nombreux atterrissements de ballons en France...

LES SUITES D'UNE GRÈVE

Saint-Nazaire, 18 mai. — La Compagnie Transatlantique, devant les revendications trop fréquentes des inscrits de ce port...

LES GRÈVES DE MÉRU

Méru, 18 mai. — Un des meneurs les plus actifs de la région, le nommé Commins, a été arrêté à Houyoux.

UN KRACH FINANCIER A NEW-YORK

New-York, 18 mai. — La maison d'agent de change Tracy and Co, de New-York et Chicago est en liquidation judiciaire.

La meilleure réparation de pneumatiques se fait chez J. VITTO, 15, rue du Ballon, Saint-Maurice, Lille.

LES GREVES A ROUBAIX

Fin de la grève du tissage Carvois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, est terminée.

A CROIX

Lundi après-midi, quelques ouvriers de M. Derulle, constructeur-mécanicien, rue des Opieris, se présentent en retard à la rentrée de l'atelier.

A TOURCOING

Voici quelle était mardi matin, la situation de la grève des platineurs.

Le régime des boissons et la proposition Vandamme

La Chambre des députés vient d'adopter la proposition Vandamme, tendant à modifier le paragraphe 6 de l'article 9 de la loi du 30 mai 1899 sur le régime des boissons.

Lettre ouverte de Mgr Delamaino à M. Briand, garde des sceaux

A la suite de la publication à l'Officiel de la liste des biens d'Eglise que l'Etat s'approprie à continuer dans le département du Nord...

SÉNAT

Séance du mardi 18 mai. La séance est ouverte à 3 heures 15, sous la présidence de M. Duhouy.

L'INTERPELLATION CHATEAUMONT

Le Président fait connaître que M. Chateaufort, d'accord avec le ministre, demande l'ajournement de son interpellation sur la marine jusqu'au moment de la discussion des crédits supplémentaires.

L'ORDRE DU JOUR

Un débat s'engage sur la fixation de l'ordre du jour. A la demande de M. Viviani, le Sénat inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance...

LES BALLONS ALLEMANDS N'ATTEINDRONT PLUS EN FRANCE

Berlin, 18 mai. — A la suite des incidents récents, provoqués par de nombreux atterrissements de ballons en France...

LES SUITES D'UNE GRÈVE

Saint-Nazaire, 18 mai. — La Compagnie Transatlantique, devant les revendications trop fréquentes des inscrits de ce port...

LES GRÈVES DE MÉRU

Méru, 18 mai. — Un des meneurs les plus actifs de la région, le nommé Commins, a été arrêté à Houyoux.

UN KRACH FINANCIER A NEW-YORK

New-York, 18 mai. — La maison d'agent de change Tracy and Co, de New-York et Chicago est en liquidation judiciaire.

La meilleure réparation de pneumatiques se fait chez J. VITTO, 15, rue du Ballon, Saint-Maurice, Lille.

LES GREVES A ROUBAIX

Fin de la grève du tissage Carvois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, est terminée.

A CROIX

Lundi après-midi, quelques ouvriers de M. Derulle, constructeur-mécanicien, rue des Opieris, se présentent en retard à la rentrée de l'atelier.

A TOURCOING

Voici quelle était mardi matin, la situation de la grève des platineurs.

Le régime des boissons et la proposition Vandamme

La Chambre des députés vient d'adopter la proposition Vandamme, tendant à modifier le paragraphe 6 de l'article 9 de la loi du 30 mai 1899 sur le régime des boissons.

Lettre ouverte de Mgr Delamaino à M. Briand, garde des sceaux

A la suite de la publication à l'Officiel de la liste des biens d'Eglise que l'Etat s'approprie à continuer dans le département du Nord...

SÉNAT

Séance du mardi 18 mai. La séance est ouverte à 3 heures 15, sous la présidence de M. Duhouy.

L'INTERPELLATION CHATEAUMONT

Le Président fait connaître que M. Chateaufort, d'accord avec le ministre, demande l'ajournement de son interpellation sur la marine jusqu'au moment de la discussion des crédits supplémentaires.

L'ORDRE DU JOUR

Un débat s'engage sur la fixation de l'ordre du jour. A la demande de M. Viviani, le Sénat inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance...

LES BALLONS ALLEMANDS N'ATTEINDRONT PLUS EN FRANCE

Berlin, 18 mai. — A la suite des incidents récents, provoqués par de nombreux atterrissements de ballons en France...

LES SUITES D'UNE GRÈVE

Saint-Nazaire, 18 mai. — La Compagnie Transatlantique, devant les revendications trop fréquentes des inscrits de ce port...

LES GRÈVES DE MÉRU

Méru, 18 mai. — Un des meneurs les plus actifs de la région, le nommé Commins, a été arrêté à Houyoux.

UN KRACH FINANCIER A NEW-YORK

New-York, 18 mai. — La maison d'agent de change Tracy and Co, de New-York et Chicago est en liquidation judiciaire.

La meilleure réparation de pneumatiques se fait chez J. VITTO, 15, rue du Ballon, Saint-Maurice, Lille.

LES GREVES A ROUBAIX

Fin de la grève du tissage Carvois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, est terminée.

A CROIX

Lundi après-midi, quelques ouvriers de M. Derulle, constructeur-mécanicien, rue des Opieris, se présentent en retard à la rentrée de l'atelier.

A TOURCOING

Voici quelle était mardi matin, la situation de la grève des platineurs.

LES FÊTES DU CUL-DE-FOUR

Dix jours à peine nous séparent de la Pentecôte et tout le monde est en plein travail dans le quartier du Cul-de-Four.

Le soir, on installe actuellement avenue Lenoir, n'est, il est vrai, que provisoire puisqu'il a été décidé qu'elle serait transférée dans la Vierge-Rue dès que ce chemin aurait été élargi.

En vue de l'équipement de cette ligne, la Compagnie vient de faire élaguer les platanes qui surplombent la voie et dont certaines branches étaient de nature à gêner le trolley.

La société « l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing », plus connue sous le nom de Compagnie Mongy, est en ce moment, les travaux de construction de sa ligne Lille-Roubaix par le grand boulevard.

Une équipe de terrassiers et de poseurs de rails s'en va par Barbier, où une voie doit être placée tout le long de l'avenue Lenoir.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu coûteux, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbier.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

Les Forbans de l'Express

ROMAN DRAMATIQUE D'ACTUALITÉ Par CAMILLE DESCAMPS

L'intérêt des malheureux corvés était de profiter de la nuit pour faire une sortie immédiate, de profiter des ténèbres.

Cela demandait des chances de s'échapper, sinon à tout le moins à quelques-uns.

Chaque des deux sortis offrait des avantages et des inconvénients.

Par la porte principale on pouvait gagner la voie ferrée, le tunnel, les sapinières dans un temps relativement court et sans que les chevaux des gardiens pussent suivre, mais c'était une issue étroite, qui permettrait de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gardiens, celui-là, sautant à gauche, était impurs.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, employer le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu eût été un feu d'annonce, ouvert, tandis que du côté de la cour il eût été silencieux, et par conséquent plus efficace.

Quant à la porte de la cour, elle était si étroite, si étroite, qu'elle eût permis de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gardiens, celui-là, sautant à gauche, était impurs.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, employer le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu eût été un feu d'annonce, ouvert, tandis que du côté de la cour il eût été silencieux, et par conséquent plus efficace.

Quant à la porte de la cour, elle était si étroite, si étroite, qu'elle eût permis de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gardiens, celui-là, sautant à gauche, était impurs.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, employer le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu eût été un feu d'annonce, ouvert, tandis que du côté de la cour il eût été silencieux, et par conséquent plus efficace.

Quant à la porte de la cour, elle était si étroite, si étroite, qu'elle eût permis de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gardiens, celui-là, sautant à gauche, était impurs.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, employer le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu eût été un feu d'annonce, ouvert, tandis que du côté de la cour il eût été silencieux, et par conséquent plus efficace.

Quant à la porte de la cour, elle était si étroite, si étroite, qu'elle eût permis de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gardiens, celui-là, sautant à gauche, était impurs.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, employer le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu eût été un feu d'annonce, ouvert, tandis que du côté de la cour il eût été silencieux, et par conséquent plus efficace.

Quant à la porte de la cour, elle était si étroite, si étroite, qu'elle eût permis de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gardiens, celui-là, sautant à gauche, était impurs.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, employer le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu eût été un feu d'annonce, ouvert, tandis que du côté de la cour il eût été silencieux, et par conséquent plus efficace.

Quant à la porte de la cour, elle était si étroite, si étroite, qu'elle eût permis de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gardiens, celui-là, sautant à gauche, était impurs.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, employer le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu eût été un feu d'annonce, ouvert, tandis que du côté de la cour il eût été silencieux, et par conséquent plus efficace.

Quant à la porte de la cour, elle était si étroite, si étroite, qu'elle eût permis de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gardiens, celui-là, sautant à gauche, était impurs.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, employer le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu eût été un feu d'annonce, ouvert, tandis que du côté de la cour il eût été silencieux, et par conséquent plus efficace.

Quant à la porte de la cour, elle était si étroite, si étroite, qu'elle eût permis de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gardiens, celui-là, sautant à gauche, était impurs.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, employer le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu eût été un feu d'annonce, ouvert, tandis que du côté de la cour il eût été silencieux, et par conséquent plus efficace.